

## Sommaire

À Saint-Genis-Laval, la Ville a à cœur de transmettre la mémoire à toutes les générations. Des anciens combattants au Conseil municipal des enfants, chacun contribue à entretenir le souvenir de ceux qui se sont battus pour notre liberté, afin que leur histoire reste vivante.

Tout au long de l'année, la Ville honore ses habitants et ses soldats morts pour la France à travers diverses commémorations et projets pédagogiques dédiés au devoir de mémoire.

Ces instants de recueils sont mis en œuvre avec les associations d'anciens combattants de la ville : l'ADR-CATM et la FNACA, toujours très actives sur le territoire, accompagnées de l'Association Patrimoine des Arts et des Lettres (ASPAL) et de l'Association Musicale de Saint-Genis-Laval (AMSGL).

## Les commémorations célébrées

- **19 mars** : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (Stèle du Cessez-le-feu, au croisement de l'avenue de Gadagne et du Chemin de Putet)
- **8 mai** : Commémoration de la Victoire de 1945
- **18 juin** : Journée nationale commémorative de l'appel du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi

20 août : Massacre du Fort de Côte Lorette.

---

### Chaque année, la Ville de Saint-Genis-Laval et les anciens combattants commémorent la mémoire des 120 victimes du massacre du Fort de Côte Lorette

Le 20 août 1944, quelques jours avant la libération de Lyon, la ville de Saint-Genis-Laval a été le théâtre d'un acte de barbarie des plus odieux : 120 prisonniers du Fort de Montluc furent massacrés par la Gestapo et la milice française au Fort de Côte Lorette. Saint-Genis-Laval n'est pas un cas isolé, de nombreux massacres ont eu lieu durant cette période, toutefois celui de la Ville est le plus important massacre de la Région.

Afin que personne n'oublie ce tragique épisode de notre histoire, un week-end de mémoire est consacré chaque année à ces résistants. Un mausolée a été érigé au Fort de Côte Lorette et des plaques au nom des victimes, témoignent de cet événement tragique. Un important travail de recherche, menée par Monique Fillot, saint-genoise et membre de l'ASPAL est toujours en cours pour identifier certaines victimes (82 personnes ont été identifiées sur les 120 victimes présumées).

*Dans le cadre des 80 ans du massacre du Fort de Côte Lorette, la Ville a orchestré avec de nombreux partenaires (Mémorial de la Prison de Montluc, ONACVG, CHRD, Archives départementales et métropolitaines, les établissements scolaires, les associations locales...) « L'Année de la mémoire » entre août 2023 et août 2024. Une année pour comprendre, apprendre, se souvenir, se recueillir... par le biais de visites-guidées, projections, expositions, ateliers pédagogiques, ou encore conférences qui ont rythmé l'année pour transmettre cette mémoire, notamment aux plus jeunes.*

Pour en savoir plus sur le massacre et les actions liées au devoir de mémoire, la Ville a créé un site internet dédié : [www.memoiredecotelorette.fr](http://www.memoiredecotelorette.fr)

Les « Chemins de la mémoire », orchestrés chaque année par l'USEP, rassemblent des élèves de CM2 des communes de Chaponost et Oullins-Pierre-Bénite au mois de mai au mausolée pour une journée mémorielle.

- **11 novembre** : Commémoration de la victoire et de la paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice, et hommage à tous les morts pour la France
- **5 décembre** : Journée nationale d'hommage aux morts pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

## Contact

Plus d'informations sur les commémorations auprès du service Communication : 04 78 86 82 61.

[Ajouter aux favoris](#)